

La Creuse au Sénat

LETTRE D'INFORMATION DES SÉNATEURS CREUSOIS
N°1 - NOVEMBRE 2010

Editorial Un Sénat de combat

Alors que Nicolas Sarkozy et ses proches imposent depuis trois ans à notre pays une politique de régression sociale, le Sénat a su prouver, au cours des derniers mois, qu'il était bien plus qu'un palais endormi. La Chambre haute de notre République a démontré, notamment grâce à la vigueur des groupes d'opposition, qu'elle était une assemblée active et moderne.

Le groupe socialiste du Sénat a été sur tous les fronts pour combattre une politique gouvernementale souvent injuste et inefficace. L'opposition ne serait rien sans propositions, et sur ce terrain, nous avons largement contribué à la

richesse des débats au sein de notre assemblée. Réforme des collectivités, loi de modernisation de l'agriculture, nouveau marché de l'électricité, réforme des retraites : l'année écoulée a été riche, et les mois à venir le seront tout autant.

Mais si les sénateurs ont plus que jamais été sur le devant de la scène, le gouvernement ne s'est pas montré pour autant très respectueux des prérogatives de notre chambre. Nos propositions sur le projet de loi de réforme des collectivités territoriales ont été balayées d'un revers de main lors du passage du texte en séance à l'Assemblée nationale puis en

commission mixte paritaire. Il est tout de même regrettable que l'assemblée représentant les collectivités au regard de la Constitution ait été méprisée à ce point !

L'année qui s'achève nous aura également permis de porter la voix de la Creuse au cœur des institutions françaises, que ce soit dans notre défense acharnée du service de radiothérapie de l'hôpital de Guéret, ou dans notre volonté de garantir l'avenir des territoires ruraux. Les quelques pages de ce journal sont pour nous l'occasion de tirer un bilan partiel de ces actions.

Renée Nicoux et Jean-Jacques Lozach



Des parlementaires au service de votre territoire



Renée NICOUX

*Sénateur depuis septembre 2009
suite au décès d'André Lejeune*

Membre de la commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire

Groupes de travail

Groupe d'études de l'élevage, groupe d'études de l'énergie, groupe d'études forêt et filière bois, groupe d'études sur le développement économique de la montagne, groupe d'études du tourisme et des loisirs



Jean-Jacques LOZACH

Sénateur depuis septembre 2008

Membre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication

Groupes de travail

Groupe d'études sur le développement économique de la montagne, groupe d'études du sport, groupe d'études des régions enclavées

Rapporteur sur le budget de la mission : «Sport, Jeunesse et Vie associative»

■ Des actions collectives pour nos territoires

La forte mobilisation contre la réforme des retraites

L'automne 2010 a été marqué par une très forte mobilisation sociale contre la réforme des retraites. Les discussions de ce projet de loi au Sénat ont donné lieu à plus de 140 heures de débats en 3 semaines, de jour comme de nuit. Finalement, le 26 octobre 2010, le Sénat a adopté ce projet de loi à 177 voix contre 151.

Nous nous sommes fortement opposés à cette réforme car elle remet en cause notre système de retraite par répartition, pilier de notre système de protection sociale et garantie de la solidarité entre générations. Le Gouvernement ouvre clairement la voie aux assureurs privés, au détriment d'une protection collective.

Cette réforme a été menée sans réelle concertation avec les syndicats, associations et formations politiques. Des points importants ont été occultés dans le calcul des pensions de retraite tels :

- le traitement des carrières longues et fractionnées, notamment pour les femmes ;
- la pénibilité au travail...
- la non prise en compte de la réalité économique du pays où les gens partent en moyenne à la retraite à 58 ans
- l'impact sur les dépenses des ASSEDIC qui devront indemniser deux années supplémentaires les personnes inscrites au pôle emploi (2/3 des 55-60 ans sont en chômage)
- les répercussions de la prolongation du travail au-delà de 60 ans sur le marché du travail pour les jeunes

Cette réforme est symbolique d'une vision inégalitaire de notre société, visant seulement à satisfaire les marchés boursiers, au détriment de la qualité de vie des Français.

Les finances locales victimes des choix budgétaires de l'Etat

Voici un an, le Parlement adoptait, dans le cadre de la loi de finances pour 2010, la suppression de la taxe professionnelle. Celle-ci représente 29 milliards d'euros de ressources pour les collectivités. L'impossibilité, désormais, de voter le taux d'imposition de cette recette remet en cause le principe d'autonomie des collectivités territoriales, les mettant sous la tutelle financière de l'État. Les nouveaux impôts mis en place par cette réforme, telle la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), réduisent la capacité de décision des élus et dénaturent leurs mandats électifs.

La suppression de la taxe professionnelle était le premier acte de la réforme des collectivités que mène le Gouvernement depuis plus d'un an. Cette politique est symptomatique de la façon dont le Gouvernement considère les territoires et les élus. Agissant de façon totalement schizophrénique, il contraint les budgets locaux tout en appelant les conseils généraux et régionaux à financer les projets portés par l'État (exemple : routes nationales, lignes ferroviaires à grande vitesse, universités).

Les nouveaux impôts créés sont trop dispersés et présentent un rendement beaucoup trop imprévisible pour que les collectivités puissent y voir clair dans la préparation et le suivi de leur budget.

Des élus engagés pour l'Europe



À l'invitation de Roland Ries, sénateur-maire de Strasbourg, et de Catherine Trautmann, eurodéputée, les groupes parlementaires (Sénat, Assemblée et Parlement européen) se sont réunis à Strasbourg le 7 juillet dernier. Nous avons tous deux participé à cette manifestation, faisant de la Creuse le département le mieux représenté ce jour-là ! Avec nos collègues, nous nous sommes concentrés sur deux sujets européens d'actualité : l'action politique face à la crise économique et financière et l'avenir de la politique régionale.

La crise qui nous touche ne doit pas être le prétexte à un sabotage en règle des systèmes de protection sociale, comme l'organisent les gouvernements conservateurs un peu partout en Europe.

L'Union Européenne a été prompte à aider les banques grecques et irlandaises, mais elle devrait avant tout penser à ses citoyens ! Oui, l'Europe économique et financière est une nécessité, mais elle ne doit pas se cantonner à ce rôle : c'est la condition sine qua non de sa crédibilité auprès des Européens. C'est en continuant à développer de véritables politiques de cohésion territoriale (Fonds structurels européens, Politique agricole commune), qu'elle gagnera en légitimité auprès des peuples.

Les outils de mise en œuvre de la politique régionale européenne devraient également être renforcés et rendus plus accessibles aux collectivités et aux citoyens. L'Europe doit se comporter en partenaire naturel des régions : ce lien doit être consolidé.

Nous croyons profondément en une Europe sociale et solidaire, et rejetons une Union ultra-libérale et repliée sur elle-même.

De plus, le gel des dotations d'État aux collectivités va réduire considérablement les marges de manœuvre sur l'ensemble de la période 2011 à 2013. Ainsi, l'investissement local, l'activité économique et l'emploi, sont mis à mal (bâtiments et travaux publics).

Notons également que la Dotation globale d'équipement (DGE) des communes et la Dotation de développement rural (DDR) sont fusionnées en 2011 en une dotation unique : la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Le gel des dotations amputera ce fonds de 22 millions d'euros. La vitalité de nos territoires va pâtir de toutes ces décisions.

Le **combat** pour la réouverture du service **de radiothérapie de la Creuse**

Depuis plusieurs mois, nous menons, avec une grande majorité des élus creusois, un combat pour nous opposer à la fermeture du centre de radiothérapie de l'hôpital de Guéret, seule unité de ce type dans le département.

Ce service, rénové à hauteur de 3 millions d'euros en 2007, répondait à un besoin réel de la population locale et avait bénéficié de très bonnes évaluations. Il a toujours donné entière satisfaction aux patients et au personnel médical.

Nous avons soutenu et accompagné la mobilisation des élus creusois et des habitants pour la défense du service de radiothérapie, dès l'annonce de sa fermeture le 27 mai dernier par le Directeur de l'Agence régionale de santé (A.R.S.).

Depuis, nous n'avons eu de cesse d'interpeller le Gouvernement pour qu'il revienne sur cette décision. Nous avons multiplié les actions par courriers, pétitions, interventions au Sénat ainsi que par des demandes de rendez-vous avec des membres du cabinet de Mme Bachelot... sans résultats !



Plus de 200 élus creusois à Paris, devant le Ministère de la Santé avec les 57000 cartes postales le 13 octobre.

Pourtant, dans un premier temps, un partenariat public/privé avait été proposé pour éviter le démantèlement du service. Le Gouvernement avait d'ailleurs donné son accord, avant de se rétracter brusquement.

Aujourd'hui, cette fermeture est effective ; les 250 patients pris annuellement en charge par ce service doivent se faire soigner à Montluçon, Limoges ou Clermont-Ferrand.

Cette intolérable décision contribue à la désertification médicale de notre territoire et à la souffrance des malades. La Creuse, le département le plus âgé de France, connaît une demande croissante en matière de soins. Comment répondre à cette demande en fermant des services hospitaliers ?

Pour le Gouvernement, **seules comptent les économies d'échelle et la recentralisation de son système de soins, peu lui importe la qualité des soins prodigués ni l'importance vitale d'un service de santé pour la population creusoise.**

Vous pouvez donc être assurés que nous poursuivrons ce combat en exigeant la réouverture du service de radiothérapie de Guéret.

@ www.radiotherapiecreuse.fr

Réforme des **collectivités** : la négation de la décentralisation

Le 17 novembre dernier, à l'issue d'une année d'allers et retours entre les deux Chambres parlementaires, l'Assemblée nationale adoptait les conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de réforme des collectivités territoriales. Les sénateurs socialistes ont combattu avec énergie cet inacceptable retour en arrière. Oui, une réforme des collectivités était nécessaire, mais non, clairement, les solutions proposées par la majorité gouvernementale n'étaient pas les bonnes.

Nous attendions un véritable acte III de la décentralisation ; au contraire, nous avons vu s'affirmer une véritable régression dans la dévolution des pouvoirs aux collectivités. Trente années de décentralisation ont été balayées par une réforme aux objectifs plus politiques que pratiques.

Au Sénat, les votes ont été extrêmement serrés, 167 voix contre 163, obligeant le Président Gérard Larcher à prendre part au scrutin. La Chambre haute, qui représente pourtant les collectivités au regard de la Constitution, a été bafouée par le Gouvernement ; celui-ci n'a pas voulu entendre sa voix, et a fait pression pour que les amendements introduits par les sénateurs disparaissent.

La réforme introduit le conseiller territorial, cet élu hybride qui remplacera les conseillers régionaux et généraux en 2014. Il ne sera plus possible de réaliser des financements croisés entre la région et le département, ce qui rendra très difficile la réalisation d'équipements collectifs ambitieux. La diversité et la parité seront limitées par le mode de scrutin.

Quant à la proximité de l'élu local, elle laissera la place à un éloignement préjudiciable à la vie quotidienne de nos concitoyens.

Nous avons parcouru le département à l'automne pour présenter les conséquences de la réforme aux élus locaux. Au-delà de ces rencontres, nous restons bien sûr disponibles pour évoquer avec vous l'impact qu'aura le texte sur nos territoires.

Vers un **pacte rural**

Depuis plusieurs mois, nous menons une réflexion collective sur l'avenir de la ruralité, en étroite collaboration avec nos collègues de la Nièvre.

Initié en 2008 par Fabien Bazin, maire de Lormes (Nièvre), qui avait proposé d'instaurer un bouclier rural en faveur d'une égalité réelle entre les territoires, ce projet, partagé par l'ensemble des élus ruraux, vise notamment à instaurer un « temps d'accès minimum aux services publics » afin de lutter contre la dévitalisation des campagnes éloignées des grands centres urbains.

En effet, le Gouvernement actuel semble faire du délaissement de nos territoires, une véritable croisade. Les services publics ferment un à un : les postes, les tribunaux, les hôpitaux...

Le principe républicain, fondateur d'égalité entre les territoires et les citoyens, semble avoir été remplacé par une logique purement économique de rentabilité et de centralisation des services, accentuant la concentration urbaine.

« Agir pour défendre une ruralité vivante »

Il est de notre devoir de nous y opposer fermement et de valoriser les nombreux atouts et richesses de nos territoires. C'est dans cette optique que nous nous sommes inscrits dans cette réflexion collective.

Nous poursuivons cette démarche qui devrait se concrétiser, au printemps prochain, par le dépôt d'une proposition de loi.

@ www.bouclier-rural.net

Passage à la **télé numérique** en Creuse



Le Limousin passera au numérique le 29 mars 2011. A cette date, tous les utilisateurs creusois devront avoir adapté leurs postes de télévision, au risque de ne plus recevoir les programmes télévisés. Ce passage au numérique ne concerne que les chaînes analogiques

reçues par antennes râteaux. A partir du mois de décembre, des campagnes d'information vont être intensifiées dans la presse quotidienne et télévisée régionale, ainsi qu'à la radio. Un guide complet du passage à la télé numérique sera publié et distribué en février 2011. Dès le mois de janvier 2011, des points d'information fixes et mobiles pourront être établis dans les lieux institutionnels qui le souhaitent, comme les mairies. Il est important que tous les maires soient mobilisés pour que leurs administrés ne se retrouvent pas face à un écran noir.

@ www.tousaunumerique.fr

La **Creuse**
au **Sénat**

LETTRE D'INFORMATION DES SÉNATEURS CREUSOIS
N°1 - NOVEMBRE 2010

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION
Renée NICOUX
Jean-Jacques LOZACH

RÉDACTION
Assistants parlementaires

PHOTOS
Photos Sénat et DR

CRÉATION GRAPHIQUE
Sébastien de Jésus Correia

IMPRESSION
AGI Imprimeur - La Souterraine

Tiré en 4500 exemplaires
Périodicité annuelle
I.S.S.N. en cours
Dépôt légal en cours.



Lors de la rencontre de Lormes le 23 octobre 2010
avec des élus et militants creusois

Comment **contacter** vos **sénateurs** ?

■ **Renée NICOUX**

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

64 rue Louis Laroche - 23000 GUÉRET

Tél. 05 55 51 00 00

Courriel r.nicoux@senat.fr

Site web www.reneenicoux.fr

■ **Jean-Jacques LOZACH**

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

2 Rue Zizim - 23400 BOURGANEUF

Tél. 05 55 64 14 19

Courriel jj.lozach@senat.fr



Jean-Jacques LOZACH

Un engagement quotidien **au service** des territoires ruraux et **des populations**

La défense des territoires, c'est une vigilance continue et des propositions pour que nos collectivités territoriales gardent leur autonomie fiscale, leurs compétences, mais aussi disposent des moyens pour agir, face à des réformes qui portent atteinte à la décentralisation et aux ressources nécessaires à la présence des services publics locaux.

Défense des collectivités territoriales

Intervention (séance du 19 janvier 2010) sur la réforme territoriale et sur l'indispensable mise en œuvre de mécanismes de péréquation des ressources et de solidarité pour les collectivités locales (séance du 27 septembre 2010).

Question orale relative à la mise en œuvre du rapport Jamet sur la situation financière des collectivités locales (séance du 5 octobre 2010).

Défense des services publics et révision générale des politiques publiques (RGPP)

Question écrite à la Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur l'avenir et les missions du service public postal en milieu rural (publiée au Jo du 27 novembre 2008).

Question écrite au ministre de la défense sur l'avenir du camp de la Courtine et du personnel civil touchés par les mesures de restructuration (publiée au Jo du 23 octobre 2010).

Question écrite au secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur l'implantation territoriale de l'ONAC et l'avenir des délégués à la mémoire combattante (publiée au Jo du 3 septembre 2009).

Question écrite au ministre du budget et de la réforme de l'Etat sur la réorganisation de l'administration territoriale de l'Etat dans la Creuse (Jo du 24 juin 2010).

Economie / Agriculture

Question écrite au ministre de l'industrie relative à l'efficacité du plan de soutien à la filière automobile en Limousin en 2010 (Jo du 11 février 2010).

Question écrite à la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi concernant le maintien du taux réduit de TVA (5,5%) dans le secteur du bâtiment (Jo du 3 juin 2010).

Question écrite au premier ministre sur la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire (Jo du 18 mars 2010).

Question écrite au secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des PME sur le bilan et le taux d'intervention du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) dans la Creuse (Jo du 2 décembre 2010).

Question écrite au ministre de l'agriculture sur l'amélioration des retraites agricoles et mise en œuvre de la loi du 4 mars 2002 (Jo du 21 mai 2009).

Question écrite au ministre de l'agriculture sur la réforme de la PAC et la loi de modernisation agricole (Jo du 1er octobre 2009).

Question écrite au ministre de l'agriculture sur la redéfinition des zonages agricoles et des politiques de compensation des handicaps (Jo du 22 avril 2010).

Ces interventions (ex : 56 questions écrites posées au Gouvernement, à ce jour) peuvent être retrouvées en détail sur le site www.senat.fr.



Photo Sénat

Action sociale, santé, accès aux soins

Question écrite à la secrétaire d'Etat chargée de la solidarité concernant la remise en cause des mesures en faveur des handicapés (Jo du 29 juillet 2010).

Question écrite à la ministre de la santé sur les mesures de soutien à la présence médicale en zone de revitalisation rurale (Jo du 5 février 2009).

Question écrite au secrétaire d'Etat chargé du logement sur la rénovation de 150 000 logements en zone rurale défavorisée (Jo du 10 juin 2010).

Question écrite au ministre du budget sur l'impact de la suppression en ZRR des exonérations fiscales et sociales (Jo du 18 novembre 2010).

Culture, éducation, vie associative

Question écrite au ministre de la culture sur la politique en faveur de la tapisserie d'Aubusson (Jo du 4 février 2010).

Question écrite au ministre de l'éducation nationale sur la prorogation du plan « écoles numériques rurales » (Jo du 28 octobre 2010).

Question orale à la secrétaire d'Etat chargée de l'économie numérique sur la couverture de la Creuse par la télévision numérique terrestre (TNT) (Jo du 23 avril 2009).



Un engagement au service du **monde rural**,

Pour plus d'égalité
entre les territoires et les citoyens.

S'impliquer dans la défense des territoires ruraux, c'est aussi connaître les particularités de chaque territoire, aller à la rencontre des élus et partager avec eux les questions qui font leur quotidien pour mieux relayer leurs préoccupations à la Haute Assemblée.

Avec des élus de Lioux-les-Monges, dans le cadre de la visite amorcée de toutes les communes creusoises.

Interventions en séance publique

**Décembre 2009 et janvier 2010 -
Projet de loi ratifiant l'ordonnance n°
2009-935 du 29 juillet 2009 portant
répartition des sièges et délimitation
des circonscriptions pour l'élection
des députés :**

Demande du maintien d'une deuxième circonscription en Creuse et en Lozère. Dénonciation vigoureuse de la suppression d'une circonscription qui pénalise les Creusoises et les Creusois.

**Mai 2010 - Projet de loi de
modernisation de l'Agriculture et de
la Pêche :** plusieurs prises de parole ayant principalement pour objet de :

- Mettre en place des campagnes d'éducation et de sensibilisation au goût
- Assurer un revenu équitable à la population agricole
- Renforcer l'observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires
- Donner un rôle aux interprofessions dans la gestion de la production
- Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs en adaptant les règles aux nouvelles façons de produire et de concevoir le métier d'agriculteur, et surtout en facilitant l'accès au foncier
- Supprimer la mise en place d'un indice national des fermages, lequel ne prend pas en compte les différences de situations foncières et de revenus agricoles dans les différents bassins de production.
- Valoriser toutes les formes de ressources forestières

- Prendre en compte les aspects multifonctionnels de la forêt

Juin 2010 - Débat sur la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires, un an après » : Intervention pour la défense du service de radiothérapie de Guéret

Septembre 2010 - Projet de loi portant nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME) : défense de plusieurs amendements visant à :

- Inciter les fournisseurs alternatifs à développer leurs propres capacités de production en semi-base
- Promouvoir la production d'énergie à partir de la biomasse issue des produits forestiers en abaissant de 5 mégawatts à 2 MW le seuil à partir duquel les installations bénéficient du tarif de rachat obligatoire de l'énergie produite.

Cet amendement a été adopté, et il convient de s'en féliciter. Cela permettra d'encourager le développement de petites structures produisant de l'énergie à partir des ressources locales, à l'exemple de la cogénération de Felletin. Il est en effet nécessaire que cette matière première soit exploitée au plus près des massifs forestiers.

Octobre 2010 - Projet de loi portant réforme des retraites

Soutien d'amendements ayant pour but de lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes devant le droit à la retraite, et d'inciter plus fortement les

salariés à temps partiel et les employeurs à surcotiser.

Questions écrites

- Incidence de la taxe carbone sur le prix du carburant : nécessité de ne pas pénaliser les habitants des zones ne bénéficiant pas de transport en commun (Jo du 12/11/2009)

- Investissement locatif et zonage des aides : pour élargir le champ d'application du dispositif de défiscalisation dit « Scellier » aux communes classées en zone de revitalisation rurale et ainsi mettre fin à une situation injuste à l'égard des communes creusoises (Jo du 10/12/2009)

- Médecins du travail : pallier la pénurie qui existe aujourd'hui dans le département de la Creuse et mieux assurer la prévention des risques professionnels (Jo du 11/02/2010)

- Politique d'achat de l'Etat et accès des PME aux marchés publics : nécessité de ne pas pénaliser les PME régionales, la massification des achats conduisant à leur éviction au bénéfice des grands groupes industriels nationaux ou européens (Jo du 25/03/2010)

Plusieurs autres questions sont sans réponse à ce jour.

Retrouvez l'intégralité de ces travaux sur www.senat.fr ou www.reneenicoux.fr